(11/10/11) Trois députés européens ont demandé à la Commission européenne de proposer une

Les parlementaires jugent que *"nous sommes au-delà de la phase d'alerte concernant l'utilisation abusive de la téléphonie mobile"* car le risque de tumeurs au cerveau *"a été démontré".*

Des normes datant de 1999

Les eurodéputés appellent notament à ce que soient révisées les limites d'exposition du public aux champs électromagnétiques qui datent de 1999. " *La réévaluation du risque établie le 31 mai dernier par le Centre international de recherche sur le cancer [Circ], agence intergouvernementale créée par l'OMS, […] doit être prise en compte au plus vite par la Commission européenne afin de mieux protéger la santé des citoyens"* , estiment-ils.
Ils demandent donc au Comité scientifique des risques sanitaires émergents et nouveaux (SCENIHR) de réévaluer les règles en vigueur dans l'Union au regard des études récentes et de l'avis du Circ.

D'autre part, ils demandent que soit développée la recherche sur les autres effets des ondes électromagnétiques sur le vivant. Il s'agit en particulier d'évaluer le lien potentiel entre l'exposition aux ondes et la maladie d'Alzheimer, les troubles du sommeil ou les problèmes psychologiques.

Les trois eurodéputés ont formulé ces demandes à l'issue d'un débat intitulé *"signaux précoces : le cas du téléphone mobile et des tumeurs cérébrales"* qu'ils avaient organisé.

Philippe Collet

Source : Actu-environnement